

Les nouveaux « transfuges de classe ». Retour sur l'usage d'une analogie¹

Cet article discute l'intérêt d'une étude de l'insertion professionnelle des « jeunes diplômés du supérieur » qui, en renouant avec les questions des trajectoires et aspirations sociales des groupes sociaux, participe à la compréhension de la nouvelle génération de « transfuges de classe ». Cette analogie est alors l'occasion de mettre en lumière la dissociation du couple condition d'existence/position sociale et en creux l'enjeu du flou de l'appartenance sociale de certains des enquêtés. Ainsi, en même temps que s'esquisse une compréhension nouvelle des modalités d'ascension des « classes populaires » par les études longues, est interrogée la redéfinition des frontières entre jeunes fractions ascendantes des classes populaires françaises et espace en reconfiguration du salariat bourgeois.

A lors qu'une partie de la sociologie avait analysé, lors de la première explosion universitaire française (1960-1980), la hausse des effectifs étudiants comme l'intensification de l'utilisation de l'enseignement supérieur dans les nouvelles stratégies de reproduction des classes moyennes (Saint-Martin, 1971; Bourdieu, 1974, 1978; Boltanski, 1980; Passeron, 1982), il semble que la seconde explosion universitaire (1989-1998) n'ait été majoritairement interrogée que par des débats centrés sur l'identité étudiante et/ou sur les garanties ou faiblesses de certain-e-s diplômés ou filières, autorisant *in fine* la multiplication des approches conjoncturelles de l'insertion des « jeunes diplômés » (Lojkine, 1992; Galland, 1995; Erlich, 1998).

Il ne s'agit pas de discréditer l'intérêt de telles approches tant elles ont permis et permettent encore une production de connaissances sur un objet qui, à partir de la fin des années quatre-vingt, a connu de profondes mutations. Mais il semble qu'en questionnant de la sorte les effets de la massification de l'université, on manque d'inscrire ceux-ci dans la dynamique des rapports sociaux, familiaux et inter-générationnels. On risque alors d'évacuer le sens et les enjeux liés à l'ouverture de l'université pour des catégories sociales qui jusqu'alors en étaient exclues.

Une autre approche des mécanismes d'entrée des « jeunes diplômés » sur le marché du travail, alliant les problématiques de « reproduction sociale » et de « génération », permettrait, d'une part, de replacer ce temps au cœur des trajectoires des agents sociaux concernés et, d'autre part, construire une socio-histoire des stratégies d'ascension par les études longues.

La récente intensification de l'utilisation de l'enseignement supérieur des classes populaires françaises (Beaud, 1995, 2002; Terrail, 2002; Poullaouec, 2005) est essentielle à prendre en compte pour comprendre leurs nouvelles modalités de reproduction et d'ascension. Cette « révolution culturelle » (Poullaouec, 2005), qui a fait passer en trente ans le rapport à l'école et aux études longues des familles ouvrières d'un scepticisme circonstancié à une préoccupation massive, doit désormais être questionnée dans l'étude des parcours universitaires mais aussi dans les stratégies d'insertion professionnelle. Car la dialectique qui unit aujourd'hui l'université et les familles populaires n'est pas séparable

1. Cet article est issu d'une enquête ethnographique réalisée entre octobre 2004 et juin 2005 auprès de diplômés de l'Université de Nantes. Elle a donné lieu à un mémoire de DEA (Hugrée, 2005), sous la codirection de Stéphane Beaud et Gilles Moreau, soutenu en juillet 2005 et fait actuellement l'objet d'une thèse en cours sous la direction de S. Beaud au CENS (Centre Nantais de Sociologie) à l'Université de Nantes. Je tiens à remercier S. Beaud et G. Moreau pour leurs

remarques au cours de cette enquête et leur critique d'une version antérieure du présent texte. Emilie Mathé a été une relectrice attentive, je la remercie pour ses corrections et ses suggestions de réécriture. Ma reconnaissance s'adresse enfin à Sébastien Grollier dont les critiques, conseils et discussions ont largement façonné ce travail.

des transformations qui ont affecté le groupe ouvrier et les classes populaires depuis plus de vingt ans (Beaud, 1995; Beaud et Pialoux, 1999; Schwartz, 1998).

A l'instar de J.-P. Molinari (1992), de S. Beaud (2002) ou encore de F. Dubet (1991), une partie de la sociologie s'est faite l'écho de cette nouvelle jeunesse populaire «étudiantisée». Mais c'est alors principalement sous l'angle de l'échec universitaire en premier cycle et du destin social de ces «malgré nous» que vont être interrogés les effets de la seconde explosion universitaire sur des catégories sociales nouvellement concernées par l'essor de la scolarisation.

Peu d'auteurs ont en revanche interrogé l'autre versant de ce processus, celui de la multiplication des diplômés de niveau I et II² d'origine populaire, et questionné leur devenir³. En 1998, ils ne représentaient certes qu'entre 5% et 8% des enfants d'ouvriers sortant du système éducatif mais ils incarnent, autant sinon plus que leurs homologues de premier cycle, l'espoir de certaines fractions des milieux populaires de voir leurs enfants échapper à la condition ouvrière et au travail déqualifié⁴.

Plus encore, face au «déclassement» structurel (Chauvel, 2002) que connaissent les dernières cohortes diplômées de l'université française, on ne sait que peu de choses sur le destin professionnel et social embrassé par cette fraction de la jeunesse populaire. Une sorte de «frontière invisible» semble protéger les diplômés de niveau I et II en général, et ceux d'origine populaire en particulier, d'une véritable construction sociologique.

«Frontière invisible» donc, mais sans exclusion définitive du débat sociologique. Car, au détour des enquêtes ethnographiques, on croise parfois ces diplômés d'un type particulier : *Cédric* (maîtrise AES, OS intérimaire) dans l'article de S. Beaud (2000); *Marc* (maîtrise de lettres modernes, serveur dans un entreprise de restauration

2. Dans la classification française des titres scolaires, les niveaux I et II correspondent aux deux derniers échelons de certification, *i. e.*, licence (Bac +3) et master et plus (à partir de Bac +5).

3. A l'exception des travaux de Jean-Pierre Terrail en 1985 et de la thèse de doctorat de sociologie de Jean-Paul Laurens soutenue en 1990 dont une partie a été publiée en 1992 (cf. bibliographie en fin d'article).

4. L'enquête ethnographique a permis de constater que les fractions supérieures des classes populaires constituaient le noyau dur des fractions ascensionnelles (militant associatif, syndicaliste, musicien...) incarnées par «l'ouvrier déprolétarisé» d'O. Schwartz (1990: 75-80). Pour autant, on ne peut conclure que la «strate déprolétarisée» soit la seule à s'être investie dans le jeu des études longues. Il est en effet probable que ce mouvement ait débordé de son cadre «naturel» en captant les aspirations des fractions

nouvellement précarisées des catégories populaires au moment même où les modèles historiques ayant tracé l'horizon des (ascensions) possibles aient été en reconfiguration.

5. A défaut d'étude interrogeant les usages sociologiques de la notion de «classe moyenne» (et l'ensemble du champ lexical renvoyant à ces catégories sociales) mais également parce que ce travail constitue une dimension de notre thèse en cours, nous utiliserons tout au long de cet article les notions de «saliariat bourgeois» (Boltanski, 1980) et de petite bourgeoisie salariée. L'usage prêté à ces notions, dont les contours semblent aujourd'hui en redéfinition (cf. notamment Bouffartigue, 2004; Lojkine, 2005) est de simple repérage et pour une recherche en cours. Même si un tel usage présente la limite, nous l'espérons temporaire, de l'approximation, il nous permet de désigner un type de position espérée par les personnes enquêtées, à la fois distante des

rapide), *Moussa* (maîtrise de mathématiques appliquées, vendeur en grande surface), *Jean-Baptiste* (DEA sociologie, vendeur puis conseiller politique), *Hervé* (maîtrise d'économie, vendeur magasin), cités dans le travail de C. Baudelot et R. Establet (2000). Portraits strictement masculins auxquels on pourrait ajouter ceux de *Delphine* (niveau licence, factrice) dans l'enquête de M. Cartier (2003); de V. (DESS de psychologie, et étudiante fictive en première année de sociologie pour continuer à être surveillante d'externat) et de S. (Docteur en anthropologie et bénéficiaire du RMI depuis deux ans) présentées dans l'article de S. Garcia (1997).

Tous ces portraits peuvent être inscrits dans le cadre d'une réflexion désormais établie sur la déstabilisation du marché du travail en tant que «crise» de reproduction intergénérationnelle, et sur la constitution progressive d'un salariat d'exécution diplômé ou pour reprendre l'expression d'O. Schwartz, de «dominés aux études longues».

A une vision fragmentaire de la jeunesse populaire diplômée, on oppose l'idée d'une variation/déstructuration des modèles ascensionnels historiques par les études longues. Ce cadre interprétatif ne saurait, bien entendu, être dissocié de l'analyse de la «crise» intergénérationnelle de reproduction: «cette impression, qui est même devenue une représentation sociale majoritaire, celle selon laquelle le chemin social «normal» était l'ascension, pouvait aussi laisser supposer à l'ensemble des catégories populaires que leur avenir était tôt ou tard de connaître l'ascension sociale, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants. Cette impression avait plus qu'une ombre de réalité: beaucoup montaient et peu redescendaient, mais cette histoire là pouvait ne pas être le fait de la société tout entière et pour toujours, mais simplement l'histoire d'une génération» (Chauvel, 2002: 220).

Cet «angle» de construction et d'enquête présente un double intérêt. Celui, d'une part, de renouer avec la catégorie «populaire» pour appréhender les nombreux bouleversements dont ces populations ont été l'objet depuis plus de quinze ans. D'autre part, cette construction permet d'interroger de façon plus précise et d'actualiser un des modes d'accès et de constitution de certaines fractions de ce qui, hier, était nommé «petite-bourgeoisie» (Baudelot *et al.*, 1974; Bourdieu, 1979) et de ce qui semble devenir aujourd'hui «le reliquat des classes moyennes salariées» (Chauvel, *in* Bouffartigue, 2004)⁵.

catégories populaires dont elles sont issues et en même temps bien éloignée de la grande bourgeoisie. Sans doute eut-il fallu qualifier ces deux notions de «précarisées» ou de «en reconfiguration» tant la réalité des catégories dites «moyennes» dissone de l'évocation des catégories qui les énonce, mais les contraintes de lecture exigent de laisser ces compléments dans l'implicité.

A partir d'une démarche spécifique, consistant à examiner les vertus et limites d'une analogie (Passeron, 1982), on aimerait montrer comment la notion de « transfuge de classe »⁶ (Terrail, 1985) procure, tant par *ses adéquations que par ses inadéquations*, des hypothèses d'interrogations nouvelles. En effet, en questionnant « par le bas » la redéfinition des frontières de classes⁷, la mise à l'épreuve de la notion de « transfuge de classe » permet de poser les éléments d'intelligibilité d'un nouvel espace social se situant aux frontières du salariat traditionnel, des classes populaires et « moyennes » et en tous points opposé à la « petite bourgeoisie nouvelle » décrite par P. Bourdieu (1979).

L'étude de portraits de diplômés de l'université de Nantes issus des classes populaires, en lien avec l'évolution de l'offre universitaire nantaise et la « banalisation des conjonctures difficiles » (Chauvel, 2002), permet de dessiner les contours d'une socio-histoire de l'ascension sociale.

On distingue alors les *formes historiques*, les *formes renégociées* et les *formes déstructurées* de l'ascension sociale des classes populaires par les études longues. Le destin du fonctionnaire et principalement de l'enseignant, s'il s'est imposé pour les rares membres des premières cohortes de transfuges, s'avère aujourd'hui compromis.

A cette forme élémentaire de l'ascension s'ajoutent désormais des voies moins certaines, telle que l'encadrement sur le secteur privé du marché du travail, mais aussi moins nobles que celles premièrement envisagées. Le cas de Camille, enquêtée en 2005, donne à voir les possibles espaces de reconversion d'un espoir intact de promotion sociale.

Enfin, la dernière partie propose, à travers la biographie d'une ancienne étudiante en psychologie à la trajectoire ascensionnelle incomplète et compromise, les premiers indices de ce nouvel espace social qui participe au flou des appartenances sociales des enquêtés et qui fait aujourd'hui se confronter deux jeunes aux origines populaires que les parcours scolaires avaient pourtant contribué à éloigner. Autant d'éléments qui alimentent le questionnement critique des catégories « populaire » et « moyenne », notamment dans la prise en compte de la difficulté à tracer empiriquement et conceptuellement les frontières de ce groupe avec les nouvelles fractions, notamment culturelles, du salariat bourgeois.

Les « transfuges de classe » : d'un cas limite de la jeunesse populaire à la construction de générations sociales

« Sortir d'Hoggart »⁸, sortir d'Ernaux ?

Souvent analysé comme cas limite de la jeunesse populaire et du « populaire », le transfuge de classe était donc traditionnellement ce cas de trajectoire ascensionnelle extraordinaire et improbable par lequel la sociologie

pouvait tester les limites, les frontières et finalement « l'étanchéité » de cette classe sociale. Ainsi, J-P Terrail écrit-il : « Franchir le pas, passer la ligne : que ces ruptures soient souvent vécues comme un affranchissement, mais aussi comme un arrachement témoigne en creux, s'il en était besoin, et de la distance entre les classes, de l'oppression qui la maintient, et de la consistance culturelle du < monde ouvrier > » (Terrail, 1985 : 33).

Mais le renouveau de l'interrogation sur la classe ouvrière française contemporaine (Beaud, 1995 ; Schwartz 1998 ; Chauvel, 1998, 2001 ; Bouffartigue, 2005) voit naître une critique de l'idée de séparation culturelle, idée largement présente dans certains usages sociologiques de la notion de classes populaires. Le modèle des « univers ségrégués », issu d'une représentation « hoggartienne » très présente en France (Schwartz, 1998)⁹, semble, au vu des nombreux constats empiriques, largement inadéquat : crise du modèle reproductif, acculturation scolaire, et finalement désouvriérisation. Sans pour autant renier une catégorie dont les vertus sont nombreuses (dimensions conflictuelles des rapports sociaux, opposition dominants/dominés, autonomie relative des modes de vie), les sociologues vont questionner les impensés d'une notion, dont les effets sont de réifier un « réel » qui n'existe que « sur le papier » et d'homogénéiser, presque naturellement, l'ensemble des groupes dominés.

Il convient alors de ne plus considérer le « populaire » comme une insularité mais de prendre en compte « les combinaisons culturelles de pratiques instruites et de pratiques populaires » et « les situations de mixité sociales et culturelles » (Schwartz, 1998) qui rendent ainsi floues les limites que l'emploi d'une dénomination commode avait contribué à figer. Ainsi, « Tant que l'on considère les positions les plus dominées, la notion de < classes populaires > peut sans doute s'appliquer sans problème. Mais sitôt que l'on se tourne vers des groupes subalternes non démunis, on rencontre une multitude de situations mixtes, intermédiaires, indécidables, pour lesquelles il est impossible de tracer une frontière nette entre les < classes populaires > et les < autres > » (Schwartz, 1998 : 51). De là l'assertion qu'une sociologie des classes populaires contemporaines ne peut faire l'économie d'une discussion critique du modèle « hoggartien ».

Pour qui s'intéresse aux destins de ces « nouveaux » transfuges de classe, une représentation s'impose

6. Le terme de transfuge vient du latin *transfugere* : fuir, passer à l'ennemi. Cette notion regroupe idéalement les cas d'enfants de milieux populaires ayant adhéré à l'idéologie et à la culture scolaire et dont cette adhésion a produit une distance complexe à leurs origines : honte de leurs parents mais aussi « honte d'avoir honte » comme le souligne A. Ernaux.

7. Qu'on nous permette ici d'opposer le seul élément comparable de notre enquête avec le très complet travail de Louis Chauvel.

8. L'expression est d'Olivier Schwartz.

9. Sur les rapports entre sociologie et catégories populaires, voir notamment C. Grignon et J.-C. Passeron (1989) et R. Cornu (1995).

spontanément: la figure du professeur, incarnée par A. Ernaux¹⁰. L'enquête ethnographique et socio-historique fait apparaître que ce portrait n'est pas sans fondement. Cependant pour juste que soit cette figure, c'est en l'envisageant comme une forme historique de l'ascension sociale des classes populaires par l'université, que l'on tentera dans un premier temps de construire notre propos. C'est donc son historicité, c'est-à-dire les conditions sociales et historiques de production de ce modèle, qui permettent en définitive d'avancer l'hypothèse de l'existence de plusieurs générations de transfuges de classe.

«Avoir 30 ans»... et un emploi dans la fonction publique d'enseignement. Retour sur les formes historiques de l'ascension sociale des classes populaires par les études longues.

Avec un âge médian de 31 ans, et un poste de fonctionnaire de catégorie A¹¹, la figure du transfuge qui se dégage de l'article fondateur de J.-P. Terrail (1985) semble ici saisi et compris «une fois installé», c'est-à-dire une fois la conversion du titre scolaire en poste établie et la carrière commencée.

Cette conception trouve certainement sa justification dans un contexte particulier où le taux de chômage des diplômés pendant la période d'insertion était plus bas que le taux de chômage pour l'ensemble de la population active et où l'université était à l'aube de la deuxième explosion scolaire. Mais cette même approche se révèle aujourd'hui insuffisante pour comprendre la *contemporanéité* des nouveaux transfuges de classe. En effet, elle ne saisit pas les cas de transfuges passés par les études longues, qui peinent à trouver, sur le marché de l'emploi, les positions qui permettent de les identifier comme tels. D'une certaine manière, J.-P. Terrail tente d'intégrer cette dimension puisque quatre étudiants (âgés de 20 à 23 ans) figurent parmi la liste des enquêtés. Mais ils ne font l'objet d'aucun traitement particulier dans la suite de l'article.

Or, lorsqu'on se saisit de la perspective socio-historique, il apparaît que les conditions de production de transfuges de classe ont largement été modifiées depuis la date de cette enquête. La notion de génération s'impose alors pour rompre avec la figure éternisée et spontanée du transfuge de classe qu'incarne A. Ernaux.

Les phases de l'ascension sociale des classes populaires françaises par l'université peuvent d'abord être distinguées dans le processus des transformations du groupe ouvrier et, plus largement des classes populaires, qui produisent des transfuges de classe. Mais si l'évolution du rapport aux études longues des familles populaires est un premier élément pouvant être impliqué dans la production d'une nouvelle génération de transfuges, on doit aussi lui adjoindre les transformations de l'espace universitaire et la politique dite des «80% au bac» qui ont affecté les trajectoires et itinéraires de ces derniers.

Le «transfuge professeur», étudiant d'origine populaire ayant accédé à la «petite noblesse d'Etat» apparaît alors comme un modèle historique dont il convient «de sortir»¹² pour comprendre les nouveaux enjeux professionnels, identitaires voire politiques auxquels sont confrontés ces nouveaux transfuges de classe mais également pour saisir la dynamique actuelle des rapports de classe en France.

«Les aspirations scolaires et professionnelles des familles ouvrières se sont progressivement dérégées, ont perdu de leur point d'ancrage. Elles ont sauté directement une étape, un <cran>. Il ne s'agit plus seulement d'assurer aux enfants par l'école une promotion professionnelle comme cela était concevable il y a encore peu de temps en devenant ouvrier qualifié: il s'agit de rompre définitivement avec la subordination ouvrière, de faire franchir un pas définitif pour faire échapper à jamais à toute perspective <ouvrière>, par exemple en obtenant un <BTS>, en devenant technicien» note S. Beaud (1995: 113). Plus de dix ans après, ce constat doit être complété. Pour une partie de ces nouveaux étudiants, ce dérèglement des aspirations a pu trouver son pendant dans les schémas hérités de la première explosion universitaire française, et notamment dans la préparation des concours de l'enseignement du second degré (collège et lycée). Mais ces étudiants se trouvent alors au cœur d'un double mouvement de déstructuration, largement initié par la critique de l'Etat social:

- d'une part la baisse des postes au concours du CAPES¹³ (12 670 postes en 1995 pour 46 657 candidats présents en 1995 et 6 925 postes pour 47 332 candidats présents en 2000, soit un taux de réussite divisé par presque 2 sur la même période (environ 27% pour 1995 et environ 14,5% pour 2000).

10. Fille d'ouvrier devenue enseignante puis écrivain proche de P. Bourdieu, A. Ernaux a, par de nombreux écrits biographiques et quasi ethnographiques, participé à l'illustration de ces cas de trajectoires dissonantes «passant d'un monde à l'autre». Pour une explicitation des rapports entre A. Ernaux et la sociologie de P. Bourdieu, nous nous permettons de renvoyer au texte de Baudelot C., «Briser les solitudes...» Les dimensions psychologiques, morales et corporelles

des rapports de classes: Pierre Bourdieu et Annie Ernaux» in Thumerel F. (2004).

11. Les personnels statutaires de la fonction publique française sont recrutés par concours et classés en trois catégories: A, B et C. Ce classement se fonde sur le titre minimum donnant droit au passage du concours: Bac +3 ou Bac +4 pour la catégorie A, Bac ou Bac +2 pour la catégorie B, et BEPC pour la catégorie C.

12. Pour reprendre l'expression d'Olivier Schwartz à propos des travaux de Richard Hoggart.

13. Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré.

Tableau 1 : Professions des sortants entre 1998 et 2001 de second et troisième cycle de l'Université de Nantes par ensemble disciplinaire.

	2 ^e cycle			3 ^e cycle				
	Eco- droit	Lettres-Sc.-Hu.	Sciences	Eco- droit	Lettres-Sc.-Hu.	Sciences	Ingén.	Ens.
Cadres et ingénieurs	21.8%	9.4%	21.8%	68.6%	32.5%	72.8%	93.9%	34.4%
Prof. et cadres fonction publique	16.2%	13.4%	19.1%	12.4%	25.7%	8.7%	4,00%	14.5%
Prof. des écoles	5.5%	35.5%	28,00%	1.5%	7.9%	2.9%	2,00%	18.2%
Prof. intermédiaire sanitaire et social	0.8%	6.8%	1.6%	1.4%	8.4%	0,00%	0,00%	3.2%
Prof. intermédiaire fonction publique	10.5%	6.4%	5.3%	1.3%	0.8%	2.4%	0,00%	4.9%
Maît. adm. et comm.	25.4%	13.4%	2.4%	10.3%	15.6%	2.1%	0,00%	10.6%
Techniciens	3.5%	2.3%	21.5%	1.4%	5.7%	10.6%	0,00%	7.3%
Employés adm.	11.8%	8.2%	3.9%	1,00%	2.3%	0,00%	0,00%	5.1%
Ouvriers, employés	4.6%	4.6%	2.6%	2,00%	1,00%	0.4%	0,00%	2.9%
Salaire médian (euros)	1515	1279	1462	2124	1466	1908	2233	1610

Source : Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)-Université de Nantes, 2005.

– d'autre part, *la révolution silencieuse de l'université française* et la restructuration de son offre universitaire, qui, pour le cas de l'université de Nantes, voit exploser le nombre de diplômés préparant à des fonctions d'encadrement sur le secteur privé du marché du travail. Pour exemple, on notera que la part des DESS¹⁴ passe de 20% en 1980 à 50% en 2002, soit une multiplication par 11 alors que dans le même temps les DEA¹⁵ ne sont multipliés que par 2,75.

L'enquête ethnographique adossée à l'exploitation de l'enquête « Emploi 2001 » de S. Gollac permet de constater le poids de la filière d'enseignement de la fonction publique française comme modèle de promotion sociale pour les enfants d'ouvriers¹⁶ : « Ainsi, parmi les fonctionnaires cadres de diplôme supérieur ou égal à bac +2 ans, 80,6% des enfants d'ouvrier deviennent professeurs ou profession scientifique, contre 73,6% pour les enfants d'agriculteurs, 75,6% pour les enfants d'employés et 75,8% pour les enfants de cadres. De la même façon, les enfants d'ouvrier ayant au moins le niveau bac +2 ans, deviennent à 48,5% des instituteurs lorsqu'ils atteignent la position de profession intermédiaire, contre 39,8% de leurs homologues enfants d'agriculteurs. Les fonctionnaires issus du groupe ouvrier ayant réussi à se constituer un capital scolaire suffisant semblent ainsi privilégier la filière de l'enseignement pour concrétiser une ascension sociale déjà entamée à l'école » (Gollac, 2005 : 57).

14. Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées, diplôme de 3^e cycle (Bac +5, niveau I) préparant majoritairement à l'exercice d'une fonction d'encadrement sur le secteur privé du marché du travail.

15. Diplôme d'Etudes Approfondies, diplôme de 3^e cycle (Bac +5, niveau I), largement orienté vers la recherche et la préparation d'une thèse.

16. Nous renvoyons ici au cas de Marie étudié dans notre DEA :

Mais les statistiques de l'évolution de l'offre universitaire nantaise invitent à penser un autre « type » de transfuge, plus proche du modèle du cadre. Si l'enquête n'a pas permis de rencontrer cette « figure », le film *Ressources humaines* (Cantet, 2000), propose une version intéressante¹⁷ de cette histoire en évolution à travers le personnage de Franck.

Etudiant à Paris, Franck revient dans sa famille à l'occasion d'un stage en ressources humaines qu'il a obtenu dans l'usine où travaillent son père et sa sœur aînée. Son stage, qui porte sur la mise en place des trente-cinq heures dans cette petite unité de production appartenant à un groupe industriel, est d'abord pour son père l'occasion d'une relative excitation, ce dernier dissimulant mal la fierté de voir son fils travailler dans « les bureaux ». S'investissant dès le début de son stage tel un futur cadre, Franck tente naïvement, à travers ces négociations de réconcilier la direction et son personnel, et peut-être sa famille et ses aspirations. Mais son double jeu devient véritablement insupportable à mesure que Franck comprend que son travail sert finalement à légitimer le licenciement de douze ouvriers dont son père fait partie. Se sentant trahi, il s'engage alors dans l'occupation de l'usine avec le groupe d'ouvriers mobilisés. Cet engagement ne convient guère à son père qui, alors que la grève est votée, continue d'aller travailler sur sa machine. La confrontation

titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, Marie a obtenu son CAPES de français dès sa première tentative en 2002. Son père est aujourd'hui agent de maîtrise à La Poste, mais a longtemps été ouvrier au centre de tri du courrier et sa mère (titulaire d'un bac +2) ne travaille plus depuis la naissance de sa première fille.

17. Que les épistémologues nous pardonnent ici cet usage peu académique d'un matériau décalé.

Néanmoins, sans donner à cette fiction le statut de « preuve », nous voyons ici ce matériau comme un indice probant de notre argumentation. Indice qui seul aurait certes pu prêter à la surinterprétation mais qui dans le cas présent s'intègre dans une construction de l'objet lui permettant de dépasser le seul statut d'illustration.

tourne alors à la tragédie à l'occasion de l'entrée des grévistes dans l'usine : trahi par sa direction, Franck l'est aussi par son père qui malgré un licenciement proche, refuse de « se battre ». L'engagement de Franck, expression de la volonté de ne pas trahir sa classe, résonne alors pour ses parents comme une trahison de leur « investissement », eux qui étaient prêts à tout sacrifier pour que lui « en sorte ».

Le tableau ci-contre, construit non à partir de l'entrée dans la fonction publique mais à partir des sortants de diplômés de l'université de Nantes (toutes origines sociales confondues) crédite un peu plus cette hypothèse. En effet, plus d'un tiers des sortants (34,4%) des cohortes 1998-2001 diplômés d'un second ou d'un troisième cycle de l'université de Nantes s'insèrent dans des postes d'encadrements du secteur privé. On comprend alors la plus grande dépendance des taux d'insertion des diplômés du supérieur français à la conjoncture économique.

L'actualisation d'une des formes historiques de l'accession des enfants issus des classes populaires à des positions moyennes est d'abord l'occasion de réaffirmer la diversité socio-historique du salariat bourgeois, en combinant découpage fractionnel et structure générationnelle.

Mais elle ne doit pas non plus invisibiliser les formes plus complexes ou incomplètes d'ascension qui se font jour aujourd'hui pour nombre d'étudiants issus de ces milieux. Formes qui remettent en cause l'idée d'une frontière établie entre classes populaires et petite bourgeoisie salariée. Ici se jouent alors, peut-être plus qu'ailleurs, les limites de l'analogie.

Si cette construction préliminaire est primordiale pour actualiser les formes historiques de l'ascension sociale par l'université, sa mise en perspective avec le cas de Camille, en passe au moment de l'enquête de devenir professeur des écoles, donne aussi à voir les effets conjoints, produits par l'allongement de la scolarité et l'inflation des titres universitaires, sur les aspirations sociales et professionnelles.

La forme historique de l'ascension, incarnée par la figure de l'enseignant, semble également s'imposer aux nouvelles générations d'étudiants d'origine populaire, mais, à l'inverse des générations précédentes, elle est aujourd'hui

largement compromise. Ainsi que le souligne S. Gollac dans sa conclusion, « cet effet de génération est crucial, puisque les conditions d'entrée et de carrière dans la fonction publique ont considérablement changé dans les années 80 (ralentissement du recrutement) et 90 (bouleversement des modalités de recrutement, inspiré des méthodes de management du secteur privé). [...] Cette remise en cause ne peut donc ne pas avoir d'effet sur le rôle unique de la fonction publique dans l'ascension sociale et la protection contre le déclassement de ceux qui sont les plus discriminés au sein du secteur privé : les enfants des classes populaires et les femmes » (Gollac, 2005 : 60-61). Le tableau de l'accès au statut de cadre en fonction de la catégorie sociale du père pour la « génération 98 » (Tab. 2), ne laisse à cet égard aucune équivoque : seul l'obtention d'un doctorat ou d'un « diplôme d'école » garantit l'égalité des chances d'accès à ce statut entre enfant de cadre et enfants de « non cadre »¹⁸. De tels chiffres invitent alors à questionner les aspirations de ces diplômés lors de leur sortie du système universitaire pour comprendre les modalités d'adhésion ou de rejet de/à la position sociale « promise » par leurs titres.

Il est alors intéressant de voir comment se renégocient les aspirations qu'avait suscité le passage des années universitaires et de voir quels emplois, ou quels espaces s'apparentent aujourd'hui à des « refuges honorables » pour ces mêmes étudiants.

18. Parce qu'elles unifient au sein de la catégorie « cadre » des professions très diverses, et qu'elles agrègent au sein de la catégorie « non cadre », des positions sociales encore plus éparpillées, ces statistiques peinent à mesurer les effets de la révolution silencieuse de l'université française pour les diplômés d'origine populaire. Elles masquent ainsi l'effet de l'évolution de l'offre universitaire qui a pu favoriser une orientation de quelques-uns de ces rescapés, sur le secteur privé du

marché qualifié de l'emploi et en retour, du fait de leurs difficultés plus grandes que leurs homologues issus des classes moyennes et supérieures, les contraindre à abaisser leurs aspirations voire à se réorienter sur d'autres emplois. Néanmoins, ces chiffres constituent à nos yeux un bon indice général des possibilités plus grandes de « déclassement » dans les premières années de vie active qu'une majorité de diplômés universitaires, et notamment ceux issus des

milieux populaires semblent devoir affronter.

19. Son père est ouvrier qualifié aux Chantiers de l'Atlantique et sa mère aide-éducatrice dans un Institut Médico-Educatif et syndiquée à la CGT.

Une fuite sans destination ? Retour sur les formes renégociées et les formes déstructurées de l'ascension sociale des classes populaires par les études longues.

Camille : l'enseignement coûte que coûte

C'est par l'intermédiaire de sa sœur cadette, interrogée quelques mois auparavant, que j'ai rencontré Camille. Je savais que ses parents étaient d'origine ouvrière¹⁹, et qu'elle avait préparé – à trois reprises mais en vain – le CAPES d'histoire géographie pour finalement « se rabattre sur le CRPE »²⁰.

Nerveuse lors de l'entretien, Camille va atténuer ou passer sous silence la plupart des éléments « gênants » de sa biographie. C'est qu'en fait l'entretien la « cueille » dans un moment délicat. Passant pour la quatrième fois son CRPE, Camille a aujourd'hui 29 ans et supporte difficilement la comparaison de statut avec ses camarades : « Ouais, j'ai ma copine Christelle qui est mariée et mère de famille et frère de l'être [rires]. Là, dans mon entourage, à part ma copine Virginie, et Cécile... Mais Cécile elle est mariée. Elle a une maison. Il n'y a que moi qui m'accroche désespérément à mon statut d'étudiant on va dire ! C'est vrai, moi, je ne suis pas mariée, j'ai pas d'enfants et c'est encore papa et maman qui paient le loyer ».

Cette année est même pour elle une année décisive, puisqu'elle m'avoue qu'après sept ans de préparation de concours, elle n'envisage pas d'échouer une fois de plus. L'entretien lui rappelle donc l'enjeu de cette année où l'horizon d'un reclassement tant espéré lui semble plus proche que jamais et en même temps encore bien incertain.

Bonne élève au lycée, Camille passe en terminale littéraire sans difficultés. Mais alors qu'elle escompte une mention, elle échoue et doit se présenter au rattrapage, ce qui pour sa mère, est un véritable échec (« Elle ne m'a pas lâchée, j'ai pleuré pendant deux jours »). Elle obtient finalement son bac, s'inscrit en histoire-géographie et s'installe à Nantes en collocation avec sa meilleure amie. Elle prend alors une sorte d'année sabbatique, qui tend à marquer sa rupture avec le modèle familial et qui lui coûte son année (« Ma mère était super dèçue »). Obtenant

finalement son DEUG en trois ans, elle s'inscrit alors en licence et choisit des options difficiles, « avec des profs qui ne notaient pas généreusement » telles qu'« histoire des religions » ou « sciences auxiliaires du médiéval ». Réputées ardues, « ça faisait halluciner tout le monde que je fasse ça », Camille n'envisage pourtant pas ces options dans la perspective de continuer en maîtrise.

L'apparent désintéret qui préside à ces choix d'options semble en fait révélateur de son rapport plus général à ses études d'histoire, entrevues non pas comme un moyen de se préparer au CAPES d'histoire-géographie (elle n'a d'ailleurs pas choisi les options de géographie) mais comme une forme d'émancipation intellectuelle et culturelle. Du fait de ses faibles résultats dans ces options, Camille n'a sa licence que de justesse. Elle s'inscrit alors à la préparation du concours de professeur d'histoire géographie de l'IUFM²¹ de Nantes et peine à trouver sa place parmi ses homologues « Je traînais avec un troupeau de niaises ! », « Un ramassis de neuneu ! ». Mais les exigences de recrutement de l'époque sont à la hausse et les tactiques de contournement (Schwartz, 1990 : 112) des exigences universitaires de Camille ne vont pas lui permettre d'embrasser un destin tant désiré.

Confrontée aux limites de sa pratique étudiante passée²², elle retente une troisième fois le CAPES, en vain. Avec l'aide d'une amie dans la même situation, elle décide alors de se rabattre sur le concours de recrutement des professeurs des écoles avec une ambition non dissimulée.

Refusée dès sa première tentative, Camille s'inscrit au CNED²³ et tente alors de passer ce concours dans l'académie de Versailles, connue des étudiants pour être moins sélective. Mais cette baisse progressive de ses aspirations trouve son salut dans la nouvelle relation amoureuse qu'elle a avec un ingénieur informaticien en poste depuis trois ans sur la région parisienne.

- Donc, tu vas pouvoir te loger sur Paris.
- Ouais, enfin, il habite chez ses parents ! [rires] Pour ça c'est pas un bon parti ! Et c'est aussi pour ça que ça me fait super peur de lâcher l'appartement, parce que mon copain est d'origine maghrébine. Et mon père, il a un peu du mal avec ça... Donc, mon père ne connaît pas mon copain... Et euh, de toute façon, chez lui, sa mère

20. La refonte en 1990 du statut d'instituteur/trice en professeur-e des écoles a certes permis d'indexer les postes d'enseignants du primaire sur la grille des salaires des enseignants du secondaire. Cependant, il faut rappeler que les conditions de recrutement et de travail ne sont pas soumises aux mêmes exigences. Pour seuls exemples, on notera que l'agrégation est ouverte aux titulaires d'une maîtrise (Bac +4), le Certificat d'Aptitude de Professeurs de l'Enseignement Secondaire (CAPES) et le

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles (CRPE) ouverts aux titulaires d'une licence (Bac +3). Et lorsqu'on s'intéresse aux conditions de travail, on constate que les quotas horaires d'enseignement sont loin d'être identiques : 18 heures par semaine pour un enseignant du second degré (voire 15 pour un agrégé) contre 26 pour un enseignant du primaire. En outre, cette revalorisation salariale n'a en rien changé la hiérarchie symbolique des postes d'enseignement selon les degrés (primaire, secondaire

professionnel, secondaire général et supérieur) et les concours passés. L'agrégation restant le concours préparé majoritairement par les élèves des écoles normales supérieures tandis que le CAPES et le CRPE sont principalement le fait d'étudiants des universités. C'est là une des nombreuses conséquences du double système d'enseignement supérieur français et dans le cas présent, un indice supplémentaire du déclassement que représente la préparation du CRPE pour Camille.

21. Instituts Universitaire de Formation des Maîtres qui visent une préparation spécifique aux concours de l'enseignement (CRPE, CAPES) créés en 1990 en remplacement des écoles normales.

22. Camille échoue ainsi à son oral pré-professionnel, car elle n'a pas lu « Douze leçons sur l'histoire » d'A. Prost.

23. Centre National d'Etude à Distance.

ne veut pas me voir. Je ne suis pas maghrébine!
Donc euh...

Comment ne pas lire dans cette relation amoureuse cachée, dont Camille me demandera d'ailleurs de ne pas faire état à ses parents, l'expression sociale et symbolique d'une forme de résistance au déclassement qui atténue les effets négatifs de sa tentative de reclassement. D'une part, en se liant avec un jeune « issu de l'immigration » elle marque son détachement des valeurs paternelles qui traduisent – autant que trahissent pour elle – son appartenance à un groupe ouvrier affaibli (Beaud et Pialoux, 1999: 375-415). Mais, d'autre part nous sommes tenté de voir en cette alliance avec un ingénieur informaticien l'espoir de sortir définitivement du groupe ouvrier. Nous ne résistons pas ici à reproduire la conclusion de l'article de J.-P. Terrail, qui, bien que retraçant un cas d'ascension en tout point opposé, nous semble particulièrement appropriée: « Jeanine L. dont les parents catholiques, de droite, ont payé la scolarité dans les institutions religieuses parmi les plus huppées et tout fait pour qu'elle sorte de la classe ouvrière, s'engage dans des études juridiques avec l'intention de faire du notariat, profession financièrement rentable, dans le droit fil du projet parental. Après avoir obtenu sa licence en droit, elle entre en fait dans un service ministériel, et épouse... un ouvrier, OS de surcroît (il est un vrai militant, « ouvert à un tas de choses »). A l'encontre, faut-il le souligner, de la très vive opposition de ses parents. Mais pouvaient-ils comprendre – et accepter, eux qui refusaient leur propre condition – ce dont elle leur témoignait ainsi ? » (Terrail, 1985: 43).

Dernière figure de cette construction, les formes déstructurées de l'ascension des classes populaires par les études longues sont d'abord celles qui ne se laissent saisir que difficilement. Diplômés refusés par le marché qualifié du travail, c'est à travers les multiples formes de maintien de l'espoir de « sauter un rang » et par leur impossible retour dans la condition populaire que se comprend l'identité de ces « nouveaux » transfuges de classe, affranchis pour partie de la culture populaire mais n'ayant aucun poste sanctionnant leur appartenance au salariat bourgeois. C'est en rapportant leurs biographies de déracinés sociaux d'un type particulier, aux enjeux familiaux, amicaux et professionnels et à cet espoir intact de promotion sociale que se donne le mieux à voir les limites de l'analogie.

24. Sur les conseils d'une animatrice saisonnière en centre de loisirs avec qui Audrey a travaillé l'été précédant son inscription à l'Université de Nantes.

Audrey: un classement par « contumace » ?

Née en 1978, de père électricien aux Chantiers de l'Atlantique et de mère assistante maternelle, Audrey est la seconde d'une famille de trois enfants. Elle est titulaire d'un « petit » DESS « Psychologie, enfance et société » depuis trois ans qui ne lui a jamais permis d'accéder aux fonctions de psychologue, qu'elle revendique tant.

A bien des égards Audrey fait figure de rescapée. Voulant préparer un BEP sanitaire et sociale à la suite de sa troisième, l'encadrement pédagogique de son collège de ZEP proche de Saint-Nazaire convainc finalement ses parents de l'inscrire en seconde générale au vu de ses « bons résultats ». Élève « moyenne » en seconde, « j'avais onze ou douze », elle décide malgré les réticences de ses enseignants de s'inscrire en filière technologique Sciences Médico-Sociales, avec l'objectif lointain de devenir assistante sociale ou éducatrice spécialisée. Elle obtient son bac sans mention, et décide alors de s'inscrire à la faculté de psychologie de Nantes en vue de préparer les concours d'éducateur spécialisé et d'assistante sociale. Sa trajectoire scolaire « hors norme » (d'un bac technologique à un DESS de psychologie) présente spontanément pour le sociologue de nombreuses accointances avec la figure historique du transfuge de classe, passé « d'un monde à l'autre ». Mais c'est véritablement à travers le récit de son rapport à une amie d'enfance (titulaire d'un bac professionnel, employée aux Chantiers Navals) et son activité de garde d'un adolescent handicapé que se lisent le mieux sa position sociale et son identité impossible.

Arrivant en psychologie par hasard²⁴, Audrey se trouve aujourd'hui, du fait de son titre et de son vécu, dans une situation qui contraste des trajectoires ordinaires de son groupe de pairs d'origine.

- Mes copines de collège, elles ont... Bah, elles ont fait des bébés, elles ont construit des maisons, elles ont été caissières, et donc, du coup, pas du tout les mêmes vies. »
« [...] Et puis, j'ai mes copines de collège, une surtout, Delphine... pas du tout la même vie. Elle a une petite fille, elle a un mari, elle a construit une maison.
- Elle a fait quelles études ?
- Elle a fait un bac pro import-export. Et, elle bosse au Port Autonome [Chantiers Navals de Saint-Nazaire]. Et ça a beau être ma super copine d'enfance... cette copine elle ne connaît quasiment rien de ma vie. Parce que ça lui parle pas. Et quand je dis ça ne lui parle pas, c'est... Elle bosse, elle a une vie de famille. Et puis en même temps, y a plein de trucs, ça ne lui parle pas. Quand j'arrivai là-bas, c'était tout son cercle d'amis, ils sont comme elle. Ils ont tous à peu près le même profil. Donc, j'arrivais là-bas « Ohlala, elle est intelligente, elle sait trop de trucs... ». Euh... non ! [...] En même temps, y'a plein de choses que je ne

peux pas lui expliquer. Les examens, pour Delphine, tout a été vécu les doigts dans le nez. Y'a pas de stress, c'est trop bien la vie d'étudiant, c'est cool, on fait la fête. Ouais, on fait la fête, mais arrivé aux examens, c'est un peu plus compliqué. Donc, c'est vrai qu'après, une fois arrivée à la fac, j'ai rencontré une autre population. Moi, j'ai fréquenté que des enfants d'ouvriers, et là je me retrouve avec des fils de médecin ! Surtout, que moi, j'ai grandi avec un papa pour qui le médecin... Bah, c'est un gourou ! L'instit' pareil ! Moi, j'ai été élevée dans le culte de l'instit' du village». [...] Tu vois y'a tous ce genre de mythes qui sont tombés. Où je me suis dit « Finalement tous ces gens, instit' ou médecins, ils sont normaux. » Et je vis en décalé. Et depuis, le début. Dans ma famille, ils ont pas les bonnes... notions, en fait. Ils se trompent. Et du coup, je me suis retrouvée à fréquenter à la fac des gens complètement différents de moi ».

On mesure à travers ces extraits et son rapport ambiguë à son amie d'enfance, combien semblent loin pour Audrey le temps et l'espace des classes populaires. Diplômée en juin 2002, Audrey reprend au mois de septembre son emploi de surveillante en collègue faute de poste de psychologue. Mais sans emploi à la rentrée 2003 et placée devant l'absence de perspectives professionnelles stables, elle se voit contrainte de rechercher un « job ». Elle trouve alors une garde d'adolescent handicapé, payée en chèque emploi-service, situation qu'elle supporte de moins de moins au moment de l'entretien :

Là, ça fait trois mois je suis à bout. En plus, il est ado, donc plein de problématiques adolescentes qui commencent à venir. Il commence à avoir les hormones qui le triturent et moi ça me gave. Je me dis, « Ouais, j'ai pas fait cinq ans d'études pour me faire peloter le cul par un gamin de 14 ans ! ».

Mais, malgré la difficulté de ses conditions de travail et le faible revenu qu'il lui procure (environ 350 euros par mois)²⁵, Audrey tient, et ne démissionne qu'en Avril 2005. C'est qu'en fait ce travail à temps partiel lui permet de se consacrer complètement à son projet d'association de psychologie mais aussi de réinvestir des éléments propres à sa formation de psychologue :

- Ouais, tu vas bientôt le laisser tomber ce boulot...
- Ouais... Quand j'en aurai un autre. Et en même temps je sais que ses parents sont dans la merde, si je les laisse. Ça faisait des mois, qu'ils cherchaient... Qu'ils cherchaient quelqu'un de compétent aussi. Parce qu'ils se sont retrouvés avec une bonne femme, qui était maltraitante. Et tu tombes vite dans la maltraitance quand t'es avec des adultes handicapés. La dame était sûrement pas méchante... sauf que. Ça m'est arrivée une fois, comme il était super violent, j'ai eu peur et je l'ai

oussé, il est tombé et sa tête a cogné derrière. J'ai eu hyper peur, et je me suis dit « Ben non, il ne faut plus qu'on ait de contacts physiques parce que je pourrais lui faire super mal. » Et quand sa mère rentrait, il était toujours plein de bleus. Pour un peu que t'aies peur, tu peux avoir des réactions instinctives et... Et en plus, il prend plaisir à faire mal. Il a un côté sadique, tout ça parce que ça le fait rigoler ».

On voit bien ici que c'est aussi une sorte de déontologie professionnelle et d'éthique du psychologue qui la font tenir dans son emploi, comprendre la situation délicate des parents et se distinguer de l'ancienne employée. D'ailleurs, lorsque je la revois au mois d'avril, Audrey m'avoue qu'elle a « menti » aux parents pour démissionner, arguant qu'elle avait trouvé un poste de psychologue. Ce court extrait laisse entrevoir que c'est probablement dans le ré-investissement de cette éthique professionnelle, que s'exprime le plus sa résistance au déclassement, qu'est l'absence de poste et finalement de position sociale claire, alors qu'elle possède le « titre ».

Conclusion

« [...] Il faudrait décrire toutes les stratégies de flou et de net que déploient les agents concernés par ces frontières pour restituer l'enjeu social qu'elles représentent [...] » notait L. Thévenot à la fin des années soixante-dix (Thévenot, 1979 : 18). A l'heure du renouveau de l'interrogation sur la structure sociale française, on ne peut faire l'économie d'une étude de ces stratégies de brouillage des appartenances sociales.

Or, parce qu'elle renvoie à une étape transitoire, l'analyse en termes d'insertion professionnelle semble interdire de saisir les mécanismes par lesquels une partie des étudiants diplômés d'origine populaire adhèrent aux modèles d'ascension proposés sur les « vitrines » d'universités. Elle minimise les conversions essentielles par lesquelles ces étudiants finissent par se plier – contre leur gré – à une *condition* que leurs titres leur promettaient pourtant d'éviter et à une *position* à laquelle il ne peuvent plus aujourd'hui que tenter de se soustraire. Et elle entrave finalement une connaissance sociologique des insertions *classées*, *déclassées* et « *a-classées* » qui ne sont en définitive pour ces étudiants, que la marque d'ascension *réussies*, *manquées* ou *incomplètes*.

25. A la faiblesse des revenus s'ajoute celle des droits sociaux, car en étant payée en « chèque emploi-service », Audrey ne cotise à aucune caisse de sécurité sociale, ni de chômage.

Le groupe de pairs, la famille et les espaces de travail des parents, liés à l'histoire scolaire française, apparaissent comme des espaces privilégiés pour comprendre ces cas de trajectoires rompues d'agents sociaux engagés sur les pentes « extraordinaires » de l'ascension sociale, agents dont la réussite universitaire « intermédiaire » ne permet parfois plus de garantir une ascension renégociée, à la manière de Camille.

Mais c'est tout autant dans le rapport au milieu d'origine, médiatisé dans le cas d'Audrey par son amie d'enfance, que se dessinent les actuels positionnements sociaux et les nouvelles frontières entre nouvelles fractions des classes populaires et « halo » du salariat bourgeois. Car, paradoxe de la déstructuration des schémas ascensionnels par les études longues, Audrey est au moment de l'enquête dans une situation plus précaire que ses homologues engagés sur les voies de la reproduction. Son titre scolaire apparaît en effet comme une maigre compensation symbolique au regard de la position stabilisée de son amie Delphine, pourtant moins diplômée.

Si, pour Audrey, la reconversion de ses aspirations vers les emplois d'éducatrice ou d'assistante sociale lui semble aujourd'hui impossible, c'est parce qu'ils la contraindraient à embrasser un destin trop « ordinaire » et à admettre la valeur relative de son titre (un « petit » DESS de psychologie), elle qui, ayant fait « cinq ans d'études supérieures », aspire plus que tout à confirmer sur le marché du travail qu'elle est psychologue et que sa trajectoire sort de l'ordinaire. A l'inverse de Camille, Audrey ne peut se définir par le passage net et définitif « d'un monde à l'autre » mais seulement par un affranchissement subjectif de son milieu d'origine.

En ce sens, Audrey est une « affranchie » en transit dans l'antichambre du marché de l'emploi qualifié, dont le refus de renouer avec son groupe social d'origine s'exprime d'abord et avant tout dans le refus d'un retour aux formes plus ordinaires d'ascension liées aux classes populaires.

En liant la question des effets de générations à celle des trajectoires ascensionnelles, on ne dessine pas seulement un nouvel âge de la vie mais également les nouvelles frontières de classe et les moments biographiques où cette appartenance se joue. Ainsi, la suite construite par P. Bourdieu « *classement, déclassement, reclassement* » s'actualise aujourd'hui de la façon suivante pour certains diplômés de classes populaires : « *classement, déclassement, a-classement, reclassement* ». Cette absence de classement s'apparente alors, au moins subjectivement, à une *double rupture* : une rupture statutaire (ni étudiant, ni chômeur) et une rupture de leur trajectoire ascensionnelle qui participe à l'indétermination de leur appartenance sociale (ni populaire, ni moyenne).

Sans doute cette indétermination sociale, acculée entre refus du populaire et aspirations déçues à une ascension

Tableau 2 : Accès au statut de cadre en fonction de la catégorie sociale du père pour la « génération 98 ».

	Catégorie sociale du père	Part des sortants	Taux d'accès aux emplois de cadres, ingénieur, prof. lib., professeur	Sur-représentation des enfants de cadres
Ecole d'ingénieurs	Non cadre	49%	89%	+ 4
	Cadre	51%	94%	
Ecole de commerce	Non cadre	41%	79%	+ 1
	Cadre	59%	80%	
Doctorat diplômé	Non cadre	47%	94%	0
	Cadre	53%	94%	
Doctorat non diplômé	Non cadre	45%	67%	+ 12
	Cadre	55%	78%	
DEA diplômés	Non cadre	50%	65%	+ 7
	Cadre	50%	71%	
DESS diplômé	Non cadre	46%	66%	+ 6
	Cadre	54%	72%	
Maîtrise diplômé	Non cadre	71%	32%	+ 13
	Cadre	29%	45%	
IUFM réussi	Non cadre	64%	45%	+ 10
	Cadre	36%	55%	
IUFM échoué	Non cadre	73%	28%	+ 12
	Cadre	27%	40%	
Licence diplômé	Non cadre	71%	14%	+ 6
	Cadre	29%	19%	

Source : CE REQ, enquête « Génération 98 ».

sociale extraordinaire, est-elle également le produit d'une incapacité politique à repenser les inégalités en France (Dubar, 2003). Mais, on peut penser qu'un tel discours n'aurait pas raison, à lui seul, de la « stratégie de flou » et des réticences d'Audrey à penser sa position. Ce serait en effet oublier les formes relatives de profit que lui procure cette indétermination sociale près de trois ans après sa sortie de l'enseignement supérieur (Mauger et Vulbeau, 1999).

Cédric Hugrée
cedric.hugree@etu.univ-nantes.fr

Bibliographie

- Baudelot Ch., Establet R., Malemort J. (1974), *La petite bourgeoisie en France*, Paris, Maspéro.
- Baudelot Ch. et Establet R. (2000), *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Seuil.
- Beaud S. (1995), *L'usine, l'école et le quartier. Itinéraires scolaires et avenir professionnels des enfants d'ouvriers de Sochaux Montbéliard*, Thèse de doctorat, EHESS.
- Beaud S. et Pialoux M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.
- Beaud S. (2000), « Bacheliers ouvriers ou précaires. Dire et gérer le déclassement », in Billard I. et al. (éds), *Vivre la précarité. Trajectoires et projets de vie*, Paris, Editions de L'Aube.
- Beaud S. (2002), *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- Boltanski L. (1980), « L'université, les entreprises et la multiplication des salariés bourgeois » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 34, 17-44.
- Bouffartigue P. (dir.) (2004), *Le retour des classes sociales*, Paris, Ed. La Dispute.
- Bourdieu P. (1974), « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue Française de Sociologie*, N° XV, 3-42.
- Bourdieu P. (1978), « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 24, 2-22.
- Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.
- Cantet L. (1999), *Ressources Humaines*, Haut et Court, Arte Unité Production.
- Cartier M. (2003), *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte.
- Chauvel L. (2001), « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, N° 79, 315-339.
- Chauvel L. (2002), *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF, [1998].
- Cornu R. (1995), « Nostalgie du sociologue. La classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été », in Deniot J., Dutheil C. (dir.), *Métamorphoses ouvrières* (tome II), Paris, L'Harmattan
- Dubar C. (2003), « Sociétés sans classes ou sans discours de classe », *Lien social et politique*, Rioc, N° 49, 35-44.
- Dubet F. (1991), *Les lycéens*, Paris, Editions du Seuil.
- Erllich V. (1998), *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin.
- Ernaux A. (1974), *Les armoires vides*, Paris, Gallimard.
- Ernaux A. (1984), *La place*, Paris, Gallimard.
- Garcia S. (1997), « La fraude forcée », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 118, 81-91.
- Galland O. (1995), *Le monde des étudiants*, Paris, PUF.
- Gollac S. (2005), « La fonction publique : une voie de promotion sociale pour les enfants des classes populaires ? », *Sociétés Contemporaines*, N° 58, 41-63.
- Grignon C. et Passeron J.-C. (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Editions du Seuil.
- Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Editions de Minuit, [1957].
- Hugrée C. (2005), *A propos des nouveaux transfuges. Retour sur l'usage d'une analogie. Enquête ethnographique sur quelques trajectoires d'insertion professionnelle d'étudiants issus des classes populaires, diplômés de l'université de Nantes*, Université de Nantes, DEA de sociologie, sous la co-direction de S. Beaud et G. Moreau.
- Laurens J.-P. (1992), *1 sur 500. La réussite scolaire en milieu populaire*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Lojkine J. (1992), *Les jeunes diplômés. Un groupe social en quête d'identité*, Paris, PUF.
- Lojkine J. (2005), *L'adieu à la classe moyenne*, Paris, Ed. La Dispute.
- Molinari J.-P. (1992), « De la ferme à l'usine, de l'usine à la fac », in Azemar G.-P (éd), *Ouvriers et ouvrières, un continent morcelé et silencieux*, Paris, Autrement.
- Mauger G. et Vulbeau A. (1999), « Peur de s'insérer, peur de ne pas s'insérer » in Charlot B., Glasman D. (éds), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, [1998].
- Passeron J.-C. (1982), « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue Française de Sociologie*, Vol. XXIII, 551-584.
- Poullaouec T. (2005), *La grande transformation. Familles ouvrières, école et insertion professionnelle (1960-2000)*,

Thèse de doctorat, Université de Versailles -Saint-Quentin en Yvelines.

Saint-Martin M. de (1971), *Les fonctions sociales de l'enseignement scientifique*, Paris, Cahiers du Centre de Sociologie Européenne.

Schwartz O. (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF.

Schwartz O. (1998), *La notion de classes populaires*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Saint-Quentin en Yvelines.

Terrail J.-P. (1985), « De quelques histoires de transfuges », *Société Française*, N° 17, 32-43.

Terrail J.-P. (2002), *De l'inégalité scolaire*, Paris, Ed. La Dispute.

Thévenot L. (1979), « Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 26-27, 3-18.

Thumerel F. (2004), *Annie Ernaux une œuvre de l'entre deux*, Arras, Presses de l'Université d'Artois.